

L'ÉQUIPE

A.Q.D.R. section Saint-Hubert

Le journal de l'Association québécoise pour la défense
des droits des personnes retraitées et pré-retraitées

Septembre 2008

Volume 27, numéro 01

DANS CE NUMÉRO :

Activités à venir.....	Page 3
Anniversaires.....	Page 6
Compte-rendu :.....	Page 2
Consommation:.....	Pages 4 & 5
Trucs :.....	Page 8
Mot de la présidente :.....	Page 1
Santé :.....	Page 7

Mot de la présidente

J'ai un peu le cafard depuis quelques jours : l'été tire à sa fin, il a fait une température exécrable (je ne suis pas la seule à le dire), les journées raccourcissent et il fait noir plus tôt. Mais j'ai passé un bel été quand même. J'ai fait quelques sorties, cueilli mes premières framboises et contemplé mes fleurs vivaces. Soyez rassurés, je n'ai attrapé aucun coup de soleil. Je pense même que je suis plus pâle que l'hiver passé.

Je suis allée à Québec à deux reprises, au début de juillet et à la fin d'août. J'ai assisté à quelques événements du 400^{ème}. C'était grandiose et la ville est très belle. J'ai assisté à une représentation du Moulin à images de Robert Lepage et j'ai pris une marche sur la superbe Promenade Samuel de Champlain le long du fleuve Saint-Laurent. J'ai aussi assisté à la Fête du 400^{ème} au début de juillet où plusieurs de nos artistes québécois ont donné un beau spectacle. Mais j'ai passé l'âge de m'asseoir dans la rue (je ne pensais pas être capable de me relever) et d'attendre des heures debout sans parler de l'heure de marche qu'on doit se taper pour se rendre à destination. Et, il faut aussi revenir... Je suis rendue « montréaliste » comme ils disent à Québec parce que je m'ennuyais du métro. À la fin août c'était le pageant des musiques militaires auquel j'ai assisté aussi l'an dernier et qui est un des beaux spectacles que j'ai entendu par la richesse de la musique et par sa différence.

J'ai un peu ralenti mes activités de l'AQDR durant juillet et août; j'en avais besoin. Je suis allée au bureau moins souvent et je me suis sentie un peu en vacances.

Mais là, je suis prête pour la nouvelle année; nous avons eu notre première réunion et je suis en train de confirmer les conférences.

Par contre, je suis déçue de ne pas avoir pu combler tous les postes du CA. C'est pourtant important d'avoir de la relève ; je ne peux pas croire que personne ne peut nous consacrer quelques minutes par mois.

L'appel est lancé aux membres aussi qui peuvent se rendre utiles pour des événements ponctuels. On pourrait, par exemple, former un comité qui se chargerait de planifier les conférences pour 2009 et surtout d'avoir des nouvelles idées. Vous pouvez offrir vos services. C'est toujours gênant de solliciter, on a l'air de quêter. Plus on est de membres à s'impliquer, plus les tâches sont réparties.

Comme vous le constaterez nous avons annulé notre après-midi loisir faute de participation. En ce qui a trait aux déjeuners, vous êtes invités à vous joindre aux membres du Conseil d'administration tous les 2^{ème} MARDIS du mois au même restaurant que l'an passé. Si vous êtes deux, nous serons heureux de vous voir, si vous êtes douze, nous le serons encore plus. Plus on est de fous, plus on s'amuse dit le vieux proverbe.

À bientôt, j'ai hâte de vous voir

L'Équipe est publié de septembre à juin
Infos. : 3825 rue Windsor, bureau 211, Saint-Hubert, Qc, J4T 2Z6
Courriel : info_aqdrsth@bellnet.ca

Téléphone : (450) 656-9242

ACTIVITÉS À VENIR :

09 SEPTEMBRE : DÉJEUNER AMITIÉ à 08h30
au restaurant Québec Drive-In
5910 chemin de Chambly, Saint-Hubert

26 SEPTEMBRE : DÎNER-CAUSERIE :
Centre culturel Saint Thomas de Villeneuve
5400 boulevard Payer, Saint-Hubert
à compter de 11h30, apportez votre lunch.
à compter de 13h00 pour la conférence.

Pour débiter l'année, notre premier conférencier sera Mario Pépin, du Service d'aide domestique de Saint-Hubert. Suivi de M. Yves Ménard, Président du Regroupement de la Montérégie

24 OCTOBRE : DÎNER-CAUSERIE :
Centre culturel Saint Thomas de Villeneuve
5400 boulevard Payer, Saint-Hubert
à compter de 11h30, apportez votre lunch.
à compter de 13h00 pour la conférence.

Cette conférence nous sera donnée par un représentant de Développement Social Canada, qui viendra nous parler du Régime de Pensions du Canada, Supplément garanti etc...

28 NOVEMBRE : DÎNER-CAUSERIE :
Centre culturel Saint Thomas de Villeneuve
5400 boulevard Payer, Saint-Hubert
à compter de 11h30, apportez votre lunch.
à compter de 13h00 pour la conférence.

Le sujet de cette conférence reste à déterminer




Francis Létourneau CMA
Directeur Général

1221, Boul. des Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville
Québec, J3V 6H1

ST-BRUNO

Téléphone: (450) 441-3888 Poste 665
Télocopieur: (450) 441-7073
Courriel: dg.05731@rona.ca



Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

Siège social : 2400, boul. Gaétan-Boucher
CDS Iberville : 5100, boul. Gaétan-Boucher
CDS Hector-Martin : 5045, boul. Cousineau
CDS automatisés : 5299, boul. Davis

André Benoit, directeur général
Un seul numéro de téléphone: (450) 443-0047

ANNIVERSAIRES

Septembre

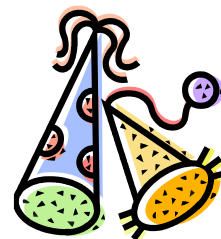
Bachand	Gilles	01
Grenier	Suzanne	01
Leprohon	Gilles	01
Fournier	André	02
Giasson	Lionel	03
Bittar	Joseph	03
Gough	Donald	04
Dauphin	Philippe	04
Lepage	Marcel	06
Lapointe	Gilles	06
Ringuet	Yvon	07
Ledoux Walker	Nicole	08
Labonville	Serge	08
Henley	Claude	08
Roy-Girard	Lyne	08
Jean	Yvon	09
Berthiaume	Louise	10
Berthiaume	Denise	10
Chalifour	Suzanne	11
Gilbert	Annette	11
Martin	Gilles	11
St-Georges	Francine	12
Bernier	Madeleine	13
Lussier	Gisèle	13
Vallières	Fernand	13
Tremblay	Norman	13
Boucher	Richard	13
Bélanger	Michel	14
Boucher	Rollande	15
Cyr	Richard	15
Girard	Guy	16
Perron	Robert	17
Hamel-Duval	Esther	17
Lévesque	Lise	17
Bédard	Marie-France	18
Joubert	Francine	18
Blain	Johanne	18
Vallée	Yolande	19
St-Amand	Gisèle	19
Plante	Marcel	19
Brien	Benoît	22
Dupas	Hervé	22
Lapalme	Mireille	24
Landry	Thérèse	27
Sonier	Sylvio	27
Benoît-Bergeron	Jocelyne	27
Lagacé	Luc	27
Drouin	Marlène	27
Bellavance	Jacques	27
St-Jean	Linda	27
Bernier	Denis	28
Inkel	Roger	28
Roy	Yves	29
Robillard	Michel	29
Lapointe	Daniel	29
Boisselle	Diane	29
Chalifoux Gauthier	Sylvie	29
Talbot	Gisèle	30

Octobre

Murray	Jacqueline	01
Gauthier	Thérèse	01
Ondich	Gerry	01
Proulx	Jean-Yves	02
Gendron	Denise	03
Maheu	Francine	04
Charron	Thérèse	04
Savoie	Jean	04
Lauriault	Léo	05
Gilardeau	Jean	05
Bouchard	Jocelyne	05
Pétrin	Serge	05
Bissonnette	Nicole	05
Deguire	Paul	06
Fleury	Rosaire	06
Dubé	Diane	06
Gilissen	Joseph	07
Proulx	Jacques	07
Semal	Marguerite	08
Thomas	Mugnette	08
St-Pierre	Claude	08
Lapierre	Raymond	09
Lacroix	Sylvain	10
Gaudette	Jean-Pierre	10
McLean	Marie	13
Lévêque	Marcel	14
O'Leary	Jules	15
Grégoire	Yves	15
Baril	Claire	15
Bizier	Renée	15
Béliveau	Lise	16
Langlois	Bruno	16
Brisebois	Lucien	17
Lepage	Paulette	18
Barrière	Ghislaine	18
St-Amour	Carole	18
Goulet	Alain	18
Bellefleur	Jocelyne	19
Lavallée	Johanne	19
Provost	Jean-Paul	21
Richard	Émile	23
Bomblet	Jacques	24
Boutet	Andrée	24
Maurice	Michelle	25
Lussier	François	25
Lhuillier	Nicole	26
Aswad Mougharbel	Aida	27
Parent	Denis	27
Lachapelle	Fernand	28
Drouin	Jacqueline	28
Rivard	Marcel	30
Dubois	Guy	31

Novembre

Brazeau	Suzanne	01
Brière	Paulette	01
Roux	Yves	01
Emard	Claire	02
Pinard	Thérèse	02
Vaillancourt	Lucien	02
Brière	Jacques	03
Rémillard	Lilianne	03
Burns	William	04
Berry	Huguette	04
Rozon	Lise-Marie	05
Douville	Normand	06
Jean	Jacques	06
Cléroux	Denis	07
Meilleur	Gizèle	07
Prévost	Suzanne	08
Lussier	Marjolaine	08
Marquis	Claire	09
Carmel	Paulette	10
Dolan	Eddy	11
Tremblay	Mario	11
Verreault	Denise	11
Roy	Camille	12
Casavant	Gérald	12
Pomerleau	Madeleine	14
Bordeleau	Michel	14
Dumas	Jean	14
Cloutier	Cécile	15
Prieur	Claude	16
Boucher	Claudette	16
Dufresne	Serge	16
Circé	Yvon	17
Asselin	Francine	17
Vivier	Jean	21
Bayard	Jean-Marc	22
Poirier Bouchard	Colette	23
Ouellet	Raymond	24
Dubé	Jacques	25
Parenteau	Éric	25
Roux	Guy	26
Chapel	Christiane	27
Mongrain Lefebvre	Ruth	27
Marchand	Mario	27
Lussier	René	28
Morin	André	28
Caron	Colombe	29
Cyr	Diane	29
Nadeau	Jasmin	29
Marquette	Roland	30
Trudel	Marie	30
Bouchard	Georgette	30




SANTÉ :

SEPT ASTUCES POUR MANGER PLUS DE FIBRES

1. Dans les recettes qui contiennent de la farine, substituez une partie de la farine blanche par de la farine de sarrasin ou de grains entiers.
2. Au lieu de la chapelure, ajoutez du son, de l'avoine ou une céréale entière dans les pains de viande, la pâte à crêpe, les croûtes de tartes les gâteaux et tous les plats.
3. Saupoudrez vos mets, vos salades et vos légumes cuits d'une chapelure de céréales entières écrasées.
4. Pour accompagner un plat principal, servez du sarrasin à gros grains ou du riz brun et sauvage plutôt que des pommes de terre, ou mélangez du riz sauvage et du riz blanc.
5. Afin d'augmenter la quantité de fibres dans les salades, combinez fruits, noix, céréales et légumes verts à un mélange de germes de légumineuses (luzerne ou germes de soya) qui sont très riches en fibres.
6. Incorporez une céréale entière, des légumineuses ou des noix dans le bœuf haché des hamburgers.
7. Lorsque vous faites le ménage du réfrigérateur, plutôt que de jeter les légumes défraîchis, faites-les cuire pour les ramollir et passez-les avec leur eau de cuisson dans un mélangeur pour en faire du jus.

Source : *Revue en forme*, /juillet 2008



Saint-Hubert
longueuil

Jacques Lemire
Conseiller, district 19

1850, Boul. Edouard, Saint-Hubert (Québec) J4T 1Z4
Téléphone : (450) 445-2216 Résidence
Pagette : (514) 302-1909
Courriel : jacqueslemire@videotron.ca



Livraison gratuite

PHARMACIE

GILLES MONTANARO PHARMACIEN

Lundi au Vendredi: 9:00 A.M. — 10 P.M.
Samedi: 9:00 A.M. — 8 P.M.
Dimanche: Fermé —

CENTRE D'ACHAT PAYER
5979 BOUL. PAYER BLVD.
ST-HUBERT, QUE. J3Y 6W6

TEL: 656-9100

HISTOIRE

POURQUOI LES PLAINES D'ABRAHAM S'APPELLENT-ELLES AINSI ?

Situées tout près du Vieux-Québec, les plaines d'Abraham sont un lieu chargé d'histoire et un des endroits emblématiques de la ville de Québec avec le Château Frontenac. Il n'y a pas de documents qui certifient à 100% pourquoi les plaines ont été nommées ainsi, mais la théorie la plus crédible remonte au début du 17^e siècle. Abraham Martin arrive à Québec en 1620. On lui octroie un lopin de terre qui s'agrandit peu à peu. Une partie des plaines lui appartient à sa mort. Les habitants de Québec, à cette époque prennent pour habitude de nommer un chemin « côte d'Abraham » parce qu'il passe sur les terres d'Abraham Martin. Au fil des années, on a gardé cette appellation pour désigner le chemin et les plaines.

POURQUOI LE CASTOR EST-IL L'EMBLÈME DU CANADA ?

Le castor a été élevé au rang d'emblème canadien le 24 mars 1975, en raison de son importance dans le développement du pays. À l'arrivée des premiers Européens, on s'aperçoit de l'abondance de ce rongeur. On instaure rapidement le commerce de la fourrure de castor, ce qui contribue au développement de la colonie. Le castor est tellement important dans l'économie qu'on prend l'habitude de le représenter sur des armoiries, des médailles et de la monnaie. En 1851, il devient officieusement le symbole du Canada lorsqu'il apparaît sur le premier timbre canadien. D'autres pays ont un animal pour emblème : l'aigle à tête blanche pour les États-Unis, le coq pour la France, le lion pour l'Angleterre et l'ours pour la Russie. QUANT AU QUÉBEC, c'est le harfang des neiges qui en est l'emblème.

Source : toutconnaître@lasemaine.ca

COMPTE RENDU

de la conférence du 28 mai 2008

Monsieur Michel Thibaudeau, pompier retraité est venu nous donner des conseils de sécurité afin d'éviter les incendies. La plupart des incendies sont causés par l'imprudence ou la négligence des personnes, éclatent dans les chambres à coucher, la cuisine et le salon. Pour les incendies causés par une défaillance mécanique, ils se retrouvent surtout au sous-sol.

L'éclosion d'un incendie dans une de ces pièces peut faire changer le trajet de sortie habituel de chaque chambre à coucher. C'est pourquoi, il faut prévoir deux possibilités de sortie pour chaque pièce de la maison. Le trajet normal, pour sortir de la maison, peut ainsi devenir un sentier de la mort pour la personne qui ouvre la porte de sa chambre pour se sauver. Le couloir et l'escalier peuvent se remplir de chaleur brûlante pour les poumons, ou de fumée nocive, aveuglante et étouffante. Ce facteur, important à considérer, justifie bien la nécessité de prévoir deux possibilités de sortie pour chaque pièce de la maison.

De nombreuses personnes croient que les leurs sont en sécurité dans une maison à un ou deux étages. En effet, ils n'ont que quelques pieds à franchir pour se retrouver à l'extérieur en sécurité. C'est précisément cette attitude qui est à l'origine de la plupart des pertes de vie dans les incendies d'habitations.

La nuit, il faut toujours fermer les portes des chambres. Ces portes peuvent retenir le feu assez longtemps pour permettre d'évacuer en lieu sûr en empruntant le parcours normal ou celui d'urgence.

Il faut convenir d'une méthode avec tous les membres de la famille pour communiquer la découverte d'un incendie. Conservez toujours à l'esprit que le feu peut bloquer le parcours habituel et aussi l'accès aux autres appartements. Vous pouvez donner l'alerte en frappant sur les murs, en utilisant un sifflet ou autres moyens.

N'oubliez pas que les ascenseurs sont généralement exclus d'une marche à suivre en cas d'évacuation en cas d'incendie. Dans le cas de personnes seules, il faut prévoir de s'échapper seul, car l'aide des voisins sur lesquels on peut compter peut ne pas être disponible, si elle l'est, vos chances en sont augmentées.

Pour les personnes souffrant de surdité, prévoir un mode visuel d'alerte dans votre marche à suivre.

Nous avons été heureux d'accueillir monsieur Michel Thibaudeau, pompier retraité de Ville Lemoyne, qui a été très disponible pour répondre aux questions.



Francis Létourneau CMA
Directeur Général

1221, Boul. des Promenades
Saint-Bruno-de-Montarville
Québec, J3V 6H1

ST-BRUNO


Téléphone: (450) 441-3888 Poste 665
Télécopieur: (450) 441-7073
Courriel: dg.05731@rona.ca



Carole Lavallée

5440, chemin de Chambly
Bureau 110
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3P1
Tél. (450) 926-5979
Télec. (450) 926-5985
lavalc1@parl.gc.ca



Députée fédérale de Saint-Bruno—Saint-Hubert



Desjardins
Caisse de Saint-Hubert

Siège social : 2400, boul. Gaétan-Boucher
CDS Iberville : 5100, boul. Gaétan-Boucher
CDS Hector-Martin: 5045, boul. Cousineau
CDS automatisés : 5299, boul. Davis

André Benoit, directeur général
Un seul numéro de téléphone: (450) 443-0047



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Député de Vachon

Hôtel du Parlement, bureau 2.53
Québec (Québec), G1A 1A4
Téléphone: (418) 644-0751
Télécopieur: (418) 644-3712

5610, chemin Chambly
St-Hubert (Québec), J3Y 7E5
Téléphone: (450) 676-5086
Télécopieur: (450) 676-0709
camilbouchard@assnat.qc.ca

CAMIL BOUCHARD

CONSOMMATION

PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS AVANT DE PARTIR

Avant de quitter votre résidence pour quelques jours ou pour de longues vacances, il y a des précautions à prendre afin que votre absence ne se transforme en cauchemar.

- Il est conseillé de laisser une ou deux lumières allumées, de préférence raccordées à une minuterie. Il faut éviter que les gens puissent savoir que votre maison n'est pas habitée. Évidemment, les portes et les fenêtres doivent être verrouillées.
- La majorité des compagnies d'assurances n'obligeront pas leurs assurés à faire visiter régulièrement l'intérieur de leur résidence par une personne de confiance durant les vacances. Il suffira de demander à un voisin ou un parent de vérifier si vos portes et fenêtres sont bien fermées et verrouillées. Toutefois, en plein hiver la situation est différente. À cause des dégâts d'eau ou autres problèmes pouvant résulter du froid et du gel, il faut s'assurer que la maison soit visitée régulièrement.
- Parmi les autres conseils, il faut absolument faire ramasser votre courrier quotidiennement, car l'amoncellement de lettres et de dépliants indique que vous êtes absent. Pour un coût minime, le bureau de poste peut retenir votre courrier jusqu'à votre retour.

Plusieurs corps policiers y vont également de conseils judicieux aux personnes qui partent en vacances. En voici quelques-uns de la GRC :

- faites jouer la radio afin que l'on croit que quelqu'un habite la maison
- laissez la clé à quelqu'un en qui vous avez confiance
- mentionnez à vos voisins que vous serez absents durant un certain temps en précisez les dates de départ et de retour ainsi que le numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre.

Source : Guy Deschesnes, ag. Ass. et Journal de Montréal.

.....

SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec)

Informations : du nouveau en 2008

- Le paiement du permis devient annuel comme c'est déjà le cas pour l'immatriculation et non plus aux deux ans.
- La prise de photo demeure aux quatre ans. Comme votre permis actuel a été imprimé avant ces modifications, la date de paiement inscrite sur ce permis n'est peut-être plus valide. **La date officielle est donc celle qui sera indiquée sur votre avis de paiement.**
- Il y a une surprime imposée aux conducteurs dès le premier point d'inaptitude, plutôt qu'au quatrième comme c'était le cas jusqu'ici.
- La SAAQ offre dorénavant des modalités de paiement plus flexibles, sous certaines conditions. Vous pouvez choisir de payer votre **permis de conduire ou l'immatriculation de votre véhicule en 1, 6 ou 12 versements.**
- Seules les personnes dont aucun chèque n'a été retourné à la SAAQ par une institution financière au cours des deux années précédentes pourront se prévaloir du mode de paiement étalé. Vous ne devez pas avoir été en défaut de payer des sommes dues à la SAAQ. * Des frais d'intérêt seront prélevés.

TOUS LES QUÉBÉCOIS SONT COUVERTS

- Le régime public d'assurance automobile du Québec protège tous les Québécois (ses) contre les risques liés à l'usage de la route. Tous sont couverts en cas de blessures ou de décès à la suite d'un accident :
 - o Qu'ils soient responsables ou non

- o Que l'accident survienne au Québec ou ailleurs dans le monde.

Ainsi tout Québécois, qu'il soit conducteur, passager, piéton, cycliste, cyclomotoriste ou motocycliste peut être indemnisé à la suite d'un accident impliquant un véhicule. La contribution d'assurance sert essentiellement à financer le paiement de ces indemnités.

Chaque année, sur nos routes, quelque 50 000 personnes sont victimes d'accidents... sans compter les parents, les enfants, les amis, les collègues qui sont aussi touchés.

Source : feuillet INFO SAAQ /2008

.....

LE CELLULAIRE « TENU EN MAIN » C'EST TERMINÉ !

Conduire exige attention et concentration, car, sur la route, vous devez réagir au moindre imprévu. Une distraction, même légère, peut être fatale. Voilà pourquoi l'usage du cellulaire « tenu en main » est interdit depuis le 1^{er} avril 2008.

C'est prouvé, conduire et téléphoner en même temps multiplie les risques d'accident.

- Vous prenez plus de temps pour freiner dans une situation critique
- Vous avez plus de difficultés à maintenir votre trajectoire, à éviter les obstacles ou à garder une distance sécuritaire avec les autres véhicules.
- Vous êtes moins conscient de votre entourage
- Votre champ visuel est réduit
- Vous risquez dans le « feu de l'action », de brûler un feu rouge ou un arrêt obligatoire.

Bref, vous êtes en danger et ... vous êtes un danger!

UNE LOI QUI A DES DENTS

Lorsque vous conduisez, l'utilisation d'un cellulaire tenu en main vous vaudra une **amende de 115\$ et 3 points d'inaptitude**. De plus :

- Si vous tenez en main un cellulaire, peu importe l'utilisation que vous en faites, vous êtes présumé en faire usage;
- Si vous attendez à un feu rouge ou dans un bouchon de circulation, vous êtes considéré comme étant en train de conduire;
- La loi vise aussi tous les appareils pouvant être reliés au réseau téléphonique (ex : BlackBerry, cellulaire doté d'une fonction « cb » ou push to talk » etc).

QUELQUES CONSEILS

- Éteignez votre cellulaire et laissez la messagerie vocale prendre vos appels
- En cas de nécessité, rangez-vous dans un endroit sécuritaire. Par exemple : stationnement, aire de service, bord d'une route de moins de 70km/h.
- Demandez à un passager de faire ou de prendre un appel pour vous.
-

PRUDENCE AVEC LE « MAINS LIBRES »

Si votre main libre a une fonction « mains libres », vous pouvez l'utiliser. Mais attention! Le cellulaire « mains libres » n'est pas sans danger. C'est la conversation téléphonique plus que le maniement de l'appareil qui nuit à la concentration. Êtes-vous vraiment si pressé de négocier les heures de sortie de votre ado, de réserver l'hôtel pour les vacances ou de régler un différend avec votre patron?

Simplifiez-vous la vie. Au volant, évitez les conversations téléphoniques !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon une étude récente, un conducteur utilisant un téléphone cellulaire court 38% plus de risques d'accident.

Source : Carnet Voyages Québec /été 2008

Plusieurs personnes que je connais ont été aux prises avec des infestations de fourmis tout au long de l'été. Je ne sais pas si septembre est aussi un mois où les fourmis se manifestent mais au cas où, j'ai trouvé un article traitant de ce problème :
Denise St-Jean.

COMMENT ÉVITER LES INFESTATIONS DE FOURMIS :

- Ne pas entreposer de bois à l'intérieur de la maison ou laisser des piles de bois en contact avec le revêtement extérieur de celle-ci.
- Éviter de laisser de la nourriture à la portée des fourmis.
- Bien calfeutrer le tour des portes et des fenêtres et boucher toute fissure ou ouverture dans la structure de la maison.
- Remplacer toute structure de bois humide ou pourri et bien contrôler le niveau d'humidité de la maison.
- Nettoyer avec soin tous les endroits visités par les fourmis pour éviter qu'elles n'y reviennent.

APPÂTS À L'ACIDE BORIQUE

- Mélanger 750 ml d'eau, 250 ml de sucre et 20 ml d'acide borique. L'acide borique (Borax) peut être acheté en poudre dans les quincailleries ou en pharmacie.
- Placer du tissu dans des petits pots autour desquels on colle du ruban gommé pour permettre aux fourmis d'y grimper
- Verser le mélange dans les pots pour saturer le tissu. Percer les couverts de quelques trous assez grands pour laisser passer les fourmis.
- Les fourmis vont ingurgiter le mélange et le ramener au nid pour nourrir leurs congénères. Au bout de quelques semaines, toutes les fourmis, la reine y compris, mourront empoisonnées.

Source : *Insectarium de Montréal.*

.....

Quelques mots pour rire :

Un homme arrive au paradis. Il se promène sur les nuages, écoute les anges jouer de la harpe, mais l'ennui le gagne au bout de quelques mois. Il demande à Saint-Pierre comment il pourrait s'occuper. Celui-ci lui propose de passer deux semaines en enfer. Il y est accueilli par des femmes superbes qui dansent et lui offrent vin et nourriture en abondance. Les 15 jours s'écoulent ainsi, puis l'homme retourne au paradis, content de retrouver le calme.

Trois mois passent. Notre homme s'ennuie à nouveau et demande à Saint-Pierre un autre séjour en enfer.

« Si tu y retournes, tu ne pourras plus revenir au paradis » prévient ce dernier.

L'homme accepte, mais cette fois, il est accueilli par des flammes gigantesques et fouetté par des diabolins.

« Que se passe-t-il ? dit-il à Saint-Pierre. Ce n'est plus comme avant.

- Hé, rétorque celui-ci, il y a une différence entre le tourisme et l'immigration ! »

.....

Dans un piano-bar, le musicien joue les airs que souhaitent entendre les clients. Curieuse, une jeune femme s'approche et lui dit :

« Qu'est-ce que l'on vous demande le plus souvent ? »

- Le plus souvent ? répond le pianiste d'un air las.
-
- C'est « Pourriez-vous m'indiquer où se trouvent les toilettes ? »

GINETTE BELLEAU
AGENTE EN ASSURANCE DE DOMMAGES

AFFILIÉE À


La Capitale
assurances générales

TÉLÉPHONE : (514) 990-9056
TÉLÉCOPIEUR : (450) 443-1320
gbelleau@capitale.qc.ca
www.ginettebelleau.com

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

2084, RUE HENRI-CYR, SAINT-HUBERT (QUÉBEC) J3Y 8N5